

Colombier, le 10 février 2009



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

mardi 16 mars 2010 à 19h00*

à la salle du Conseil général, rue Haute 20, Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance (**annexé**)
4. Rapport du Comité concernant l'examen des Comptes 2009 (**annexé**)
5. Informations du Comité
6. Divers

La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **18h30***, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Le président
P. Bourquin

Le secrétaire
P. Beurret

Distribution :

27 Membres du Conseil intercommunal
9 Membres du Comité
9 CC Communes membres
9 Administrations communales
1 Chef de station
1 SCPE
4 Presse

Copie convocation : Voirie (réservation de places de parc)

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA STEP, DU MARDI 20.10.2009

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance.
3. Révision du règlement général de la STEP.
4. Nomination de 6 membres au Conseil intercommunal (Montmollin et Rochefort).
5. Nomination de 2 membres au comité (Montmollin et Rochefort).
6. Rapport du comité concernant l'examen du budget 2010.
7. Divers.

1. Appel

Présents : Mesdames V. Schindler, M. Kisanga, L. Perrin, M. Bornand.

Messieurs R. Lembwadio, R. Ronchi, D. Amstutz, A. Lavanchy, C. Rossier,
P. Donner, C. Monnot, F.-E. Moulin, J.-P. Nydegger, U. Hübscher, J.-D. Ribaux,
P.-H. Barrelet, B. Matthey, G. di Giusto, E. Stutz, D. Etter, J.-J. Maridor,
C. Gauchat.

Excusés : Messieurs S. Da Para, B. Droz.

Absents : Madame M. Gossin, Messieurs D. Conne, R. Comte.

2. P.V. séance ultime

Le P.V. de la séance du 18 août 2009 n'apporte aucun commentaire. Il est accepté à l'unanimité.

3. Révision du règlement général de la STEP

Quelques adaptations mineurs (en surbrillance dans le texte) et les nouveaux membres.

Par contre, le point 2.27g « le comité à toute compétence pour engager toute dépense non budgétisée jusqu'à 2% des charges du syndicat (soit env. Fr. 40'000.--) a soulevé quelques interventions.

Selon le comité, le montant de Fr. 40'000.--, selon les dépenses à effectuer n'est pas grand-chose ! Combien de fois par année, il faut pouvoir agir rapidement selon les situations ! Convoquer le syndicat à chaque dépense est inutile.

Le conseil intercommunal, après moultes discussions, décide de plafonner les dépenses non budgétisées à 6% des charges du syndicat, soit env. Fr. 120'000.--.

Les points 3.8 et 3.9 concernent les services de l'Etat et non le service des communes.

4. Nomination de 6 membres au Conseil Intercommunal (Montmollin et Rochefort).

Sont présentés et nommés :

- Commune de Rochefort : MM. B. Matthey, G. Di Giusto, E. Stutz.
- Commune de Montmollin : MM. D. Etter, J.-J. Maridor, C. Gauchat.

5. Nomination de 2 membres au comité.

Sont présents et nommés :

- M. Claude-Alain Roth (Commune de Rochefort)
- M. Nicolas Flückiger (Commune de Montmollin).

-

6. Budget 2010

Le budget est accepté à l'unanimité. Il est à relever que la diminution des charges par habitant (env. Fr. 4.50) par rapport au budget 2009 et l'effet de la venue des communes de Montmollin et Rochefort (+870 habitants).

Il faut être conscient que la STEP vieillit, pour l'instant tout fonctionne !

7. Divers

La question lancinante du nombre trop élevé des membres du conseil intercommunal revient en discussion. A 30 personnes pour 2 comités annuels, ça ne sert à rien !

Il est compliqué de changer, laissons finir cette législature. Mandat est donné au comité pour nous faire une proposition de diminution et répartition.

M. J. Erard souhaitant quitter la présidence du comité à la fin de cette année nous présente son successeur, M. Patrick Bourquin. Nous remercions ces deux personnes.

La séance est close à 19h40.

Colombier, le 28.1.2010

Le vice-président

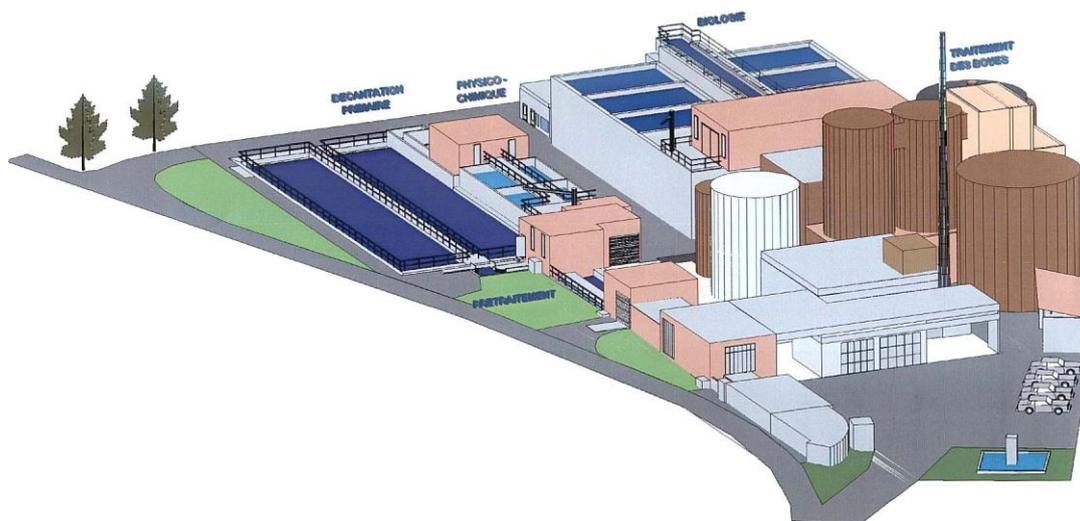
R. Ronchi

Colombier, le 17 février 2010

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2009

- I Rapport des comptes
- II Rapport d'exploitation
- III Rapport des contrôles et analyses



I RAPPORT DES COMPTES

Nous avons l'avantage de vous présenter les comptes 2009.

*Le règlement sur les finances et la comptabilité des communes du 18 mai 1992 stipule à son article 83 que les dépassements **relativement importants** de crédits budgétisés doivent être justifiés dans les comptes. Nos remarques de détail respectent cette disposition.*

030 Charges de personnel

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 620'500.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 591'390.-.

- **Compte 309.000 Autres frais de personnel**

Suite au départ d'un de nos collaborateurs nous avons dû rechercher un nouvel employé. Ce qui nous a obligés à faire paraître une annonce d'offre d'emploi.

- **Compte 309.001 Frais de formation**

M. Maumary a dû suivre un cours sur la mise à jour des normes électriques afin de pouvoir se présenter à l'examen pour l'obtention de l'autorisation d'électricien de maintenance. N'ayant plus personne en possession de la formation sur la sécurité dans l'entreprise, nous avons dû reformer du personnel.

031 Biens, services et marchandises

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 851'312.10, contre Fr. 933'150.- au budget 2009. La STEP étant assujettie depuis le 1^{er} octobre 2009, nous avons pu récupérer Fr. 13'871.20 de TVA préalable.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tel que les floculants, chlorure ferrique, etc, sont sujets à des variations en fonction du volume et des charges traitées.

A ne pas oublier que les postes importants au niveau financier sont liés entre eux en fonction de divers facteurs d'exploitation de la station telle que pannes, assainissements, etc.

Variations annuelles des volumes d'eau brute traitée depuis 2005

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. Total
2005	4.02	0.06	4.08
2006	5.08	0.24	5.32
2007	4.97	0.24	5.21
2008	4.42	0.09	4.51
2009	4.04	0.12	4.16

Volume en million de m³

- **Compte 312.001 Electricité**

Un poste toujours très difficile à budgéter en fonction des divers problèmes d'exploitations et de météo.

- **Compte 312.003 Gaz**

Suite à l'assainissement du digesteur et sa remise en service en décembre, nous avons consommé du gaz naturel pour le chauffage de nos boues. La maison Viteos fournisseur du gaz naturel fait ses relevées à la mi-novembre pour l'année 2009. Notre consommation pour cette période est d'environ 7000 m³ soit grosso modo 6'600.- qui n'a pas été pris en compte pour l'année 2009. Ce montant sera facturé sur 2010 ou malheureusement nous ne l'avons pas prévu au budget.

COMPTE	NATURE	Comptes 2008		Budget 2009		Comptes 2009	
30	CHARGES DE PERSONNEL						
300.000	Frais d'autorités	1'730.00		3'000		3'000.00	
300.001	Frais de représentations	-		500		496.20	
301.000	Traitement du personnel	495'114.45		469'200		462'536.35	
301.001	Primes de fidélité	-		-		-	
301.002	Heures supplémentaires	7'471.00		12'000		10'035.85	
301.003	Indemnités de piquets	11'690.20		12'000		12'050.00	
301.004	Allocations complémentaires enfants	6'776.35		7'000		6'960.00	
301.005	Allocations pour enfants	10'495.20		11'040		12'120.00	
303.000	Charges sociales (AVS, ALFA, AC)	73'676.20		71'900		70'359.40	
304.000	Cotisations caisse de pensions	90'771.60		82'500		72'224.95	
305.000	Cotisations assurance accidents	17'974.20		17'800		17'867.60	
305.001	Cotisations assurance perte de gains	3'794.95		3'900		2'034.20	
306.000	Vêtements de fonction	2'966.45		4'300		3'321.30	
308.000	Personnel temporaire	-		-		-	
309.000	Autres frais de personnel	7'312.95		1'000		2'439.15	
309.001	Frais de formation	2'490.00		7'500		9'897.70	
436.000	Allocation perte de gains	-		-		-	
436.001	Cotisation AVS/AC employé		30'845.20		30'000		29'319.75
436.002	Cotis. caisse de pensions employé		41'284.80		37'500		35'276.10
436.003	Cotis. ass. accidents employé		4'700.80		4'600		4'696.00
436.030	Remboursements ass. accidents		-		-		12'540.85
436.031	Remboursements ass. perte de gains		-		-		-
451.000	Récupération allocations pour enfants		10'495.20		11'040		12'120.00
490.001	Report charges du personnel		644'937.55		620'500		591'390.00
	TOTAL 30	732'263.55	732'263.55	703'640.00	703'640	685'342.70	685'342.70
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES						
310.000	Fournitures de bureau	2'040.35		2'500		2'224.13	
311.000	Mobilier	382.40		1'000		-	
311.001	Fournitures informatiques	10'642.15		10'000		9'445.10	
312.000	Eau	433.35		1'000		798.75	
312.001	Electricité	88'936.95		110'000		82'141.66	
312.003	Gaz	3'773.45		10'000		219.33	
313.001	Fournitures générales	27'656.44		25'000		24'178.17	
313.002	Fournitures laboratoire	11'770.11		13'000		11'377.37	
313.010	Produits de déphosphatation	88'792.85		95'000		97'638.53	
313.011	Floculants-épuration	9'038.40		9'500		8'930.80	
313.021	Floculant-grille épaissement	19'271.15		14'000		12'500.00	
313.022	Floculant-filtre à bande	19'572.45		14'000		13'618.15	
314.000	Entretien immeuble	9'500.00		10'000		6'242.05	
315.000	Entretien des véhicules	2'906.25		3'300		2'674.13	
315.001	Entretien des installations	191'893.35		195'000		192'463.90	
315.002	Entretien matériel laboratoire	3'802.50		4'000		5'768.26	
317.000	Indemnités km	343.00		1'000		905.80	
318.001	Frais de ports	547.85		500		367.90	
318.002	Taxes CCP 20-8321-0	97.55		200		124.50	
318.003	Téléphones	1'529.75		2'500		1'476.53	
318.004	Téléalarme	1'348.35		2'000		1'795.79	
318.005	Taxes et assurances véhicules	540.30		2'300		2'225.05	
318.006	Assurances RC,incendie	29'007.50		30'000		27'450.95	
318.007	Honoraires, Fiduciaire	1'721.60		1'700		19'400.30	
318.008	Analyses par tiers	1'245.00		1'000		900.02	
318.010	Incineration des déchets	14'037.55		15'000		12'611.45	
318.011	Elimi. sables, huiles usées, ferraille	915.05		1'000		739.20	
318.013	Evacuation compost et boues	438'047.90		400'000		396'215.00	
319.000	Cotisation assoc. professionnelle	675.00		800		690.00	
352.000	Secrétariat,comptabilité	20'612.00		20'600		20'612.00	
434.000	Taxes vidanges fosses		14'660.00		15'000		15'770.65

- **Compte 313.010 Produit déphosphatation**

Le prix d'achat des bactéries n'est pas négligeable. Pour une question de commodité (il est impossible de dire qu'elle est le pourcentage réelle sur les autres postes) la quasi totalité du montant de la dépense à été attribué à ce poste alors que réellement il devrait être réparti sur plusieurs autres comptes.

- **Compte 315.002 Matériel de laboratoire**

Notre thermo bloc de 20 ans d'âge nous à quitter. Ne trouvant plus les pièces pour le réparer nous avons investi dans un nouvel appareil.

- **Compte 318.007 Honoraire, Fiduciaire**

Les frais de la maison Insite management qui on négocié le tarif de location de la place pour l'antenne de Swisscom se trouve dans ce poste.

- **Compte 434.010 Déshydratation boues externes**

Suite au démantèlement de la STEP de Montmollin nous avons traité la totalité de ces boues d'où la grande différence de quantité.

- **Compte 436.010 Récupération diverses**

Suite à l'engagement de M. Bongard nous avons fait la demande pour obtenir l'allocation d'initiation au travail (AIT).

Sous se poste se trouve ce que nous avons obtenu car nous ne pouvons pas l'intégrer dans le poste salaire.

032 Intérêts passifs

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 182'000.-nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 180'734.17. La différence provient d'une erreur budgétaire de Fr. 400.- de charge au lieu d'un produit.

033 Amortissements

- **Compte 332.000 Amortissement complémentaire**

Vu l'amortissement de Fr. 519'165.85 qui a pu être fait suite à la récupération de la TVA sur les investissements entre 1995 et 2009, le Comité a renoncé à procéder à un amortissement complémentaire.

045 Dédommagement des collectivités publiques

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2009**) ce qui explique les quelques différences pour les communes :

CONCLUSIONS

La charge par habitant se monte à **Fr. 77.79** en comparaison à **Fr. 85.15** prévu au budget 2009 et à **Fr. 85.25** aux comptes 2008.

Les comptes seront vérifiés par la fiduciaire.

COMPTE	NATURE	Comptes 2008		Budget 2009		Comptes 2009	
434.010	Déshydratation boues externes	20'744.35		11'000		31'952.85	
436.010	Récupérations diverses	3'162.88		1'500		8'394.87	
436.011	Swisscom: droit de sol pour antenne	-		-		10'000.00	
452.010	Stations de pompages	34'250.00		34'250		37'375.00	
461.000	Contrib. déchets spéciaux ménages	1'000.00		1'000		929.35	
490.002	Report coûts du matériel	927'263.32		933'150		851'312.10	
	TOTAL 31	1'001'080.55	1'001'080.55	995'900	995'900	955'734.82	955'734.82
32	INTERETS PASSIFS						
322.006	Intérêts PotFinance 03/13 3.63%	32'670.00		27'200		27'225.00	
322.008	Intérêts Axa Winterthur 07/17 3.58%	64'440.00		64'400		64'440.00	
322.009	Intérêts SUVA 00/08 4.625%	41'625.00		-		-	
322.010	Intérêts Privé 05/15 3.000%	60'000.00		60'000		60'000.00	
322.011	Intérêts CIC 08 / 1à 5 ans variable	17'487.90		30'000		30'000.00	
322.999	Intérêts sur financement de crédits	-		-		-	
420.001	Intérêts CCP	835.95		400		930.83	
490.003	Report intérêts passifs	215'386.95		182'000		180'734.17	
	TOTAL 32	216'222.90	216'222.90	182'000	182'000	181'665.00	181'665.00
33	AMORTISSEMENTS						
331.000	Amortissement épuration	4'600.00		4'600		4'600.00	
331.002	Amort. extens. génie civil	60'200.00		60'200		60'200.00	
331.003	Amort. extens. électro-méc	331'500.00		331'500		331'500.00	
331.004	Amort. remplac. automate API	-		-		-	
331.005	Amort. valorisation lies, huiles et boues	-		-		-	
331.006	Amort. assainissement procédé Actiflo	-		-		-	
332.000	Amort. complémentaire	-		16'000		-	
490.004	Report amortissements	396'300.00		412'300		396'300.00	
	TOTAL 33	396'300.00	396'300.00	412'300	412'300	396'300.00	396'300.00
45	DEDOMMAGEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES						
390.001	Report charges du personnel	644'937.55		620'500		591'390.00	
390.002	Report coûts du matériel	927'263.32		933'150		851'312.10	
390.003	Report intérêts passifs	215'386.95		182'000		180'734.17	
390.004	Report amortissements	396'300.00		412'300		396'300.00	
452.000	part Colombier	498'570.27		485'194		458'649.17	
452.001	part Auvernier	133'679.58		132'240		123'685.90	
452.002	part Pesieux	168'889.83		168'004		156'202.05	
452.003	part Corcelles-Cormondrèche	387'909.49		375'093		356'277.60	
452.004	part Bôle	151'156.82		150'293		137'454.70	
452.005	part Boudry	460'120.34		461'096		424'654.90	
452.006	part Cortailod	383'561.50		376'030		351'765.80	
452.007	part Montmollin	-		-		7'014.05	
452.008	part Rochefort (Montezillon)	-		-		4'032.10	
	TOTAL 45	2'183'887.82	2'183'887.82	2'147'950	2'147'950	2'019'736.27	2'019'736.27
	Coûts par habitant	85.25		85.15		77.79	

REPARTITION	Recensement 31.12.08		Recensement 31.12.07		Recensement 31.12.09	
Colombier	5'848	22.83%	5'698	22.59%	5'896	22.71%
Auvernier	1'568	6.12%	1'553	6.16%	1'590	6.12%
Pesieux	1'981	7.73%	1'973	7.82%	2'008	7.73%
Corcelles-Cormondrèche	4'550	17.76%	4'405	17.46%	4'580	17.64%
Bôle	1'773	6.92%	1'765	7.00%	1'767	6.81%
Boudry	5'397	21.07%	5'415	21.47%	5'459	21.03%
Cortailod	4'499	17.56%	4'416	17.51%	4'522	17.42%
Montmollin: 2/12ème		0.00%		0.00%	90	0.35%
Rochefort (Montezillon): 2/12ème		0.00%		0.00%	52	0.20%
	25'616	100.00%	25'225	100.00%	25'964	100.00%

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter les comptes pour l'année 2009 ainsi que le rapport de gestion annexé, en votant l'arrêté suivant :

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie à Colombier, dans sa séance du 16 mars 2010

vu le rapport du Comité du 17 février 2010;
vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964, révisée le 24 juin 1996;
sur la proposition du Comité,

arrête :

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2009, qui comprennent :

a) le compte de fonctionnement qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	2'219'042.52
Revenus	Fr.	- 199'306.25
Perte à charge des communes membres	Fr.	2'019'736.27

b) le compte des investissements qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	268'026.72
Revenus	Fr.	-.--
Investissements nets / <u>augmentation</u>	Fr.	268'026.72

c) le bilan au 31 décembre 2009

Article 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2009 est approuvée.

Article 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Au nom du Comité

Le président :
P. Bourquin

Le secrétaire :
P. Beurret

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2008		Mouvements 2009		Dont amorts. 2009	Solde fin 2009
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B1	PATRIMOINE FINANCIER						
B100	DISPONIBILITES						
B100.900.000	Caisse	2.287.30			300.00		1.987.30
B101.900.001	Chèques postaux 20-8321-0	711.028.26		2.326.888.04	2.256.844.57		781.071.73
B111.940.000	Impôt anticipé à récupérer	292.60		325.80	292.60		325.80
Total	DISPONIBILITES	713.608.16		2.327.213.84	2.257.437.17		783.384.83
B113	C/C Communes et Syndicat						
B113.710.000	Commune Colombier	28.571.96		452.018.05	461.441.47		19.148.54
B113.710.001	Commune Auvernier	911.58		2.512.55	911.58		2.512.55
B113.710.002	Commune Peseux			3.192.00			3.192.00
B113.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche	21.945.49		7.127.30	21.945.49		7.127.30
B113.710.004	Commune Bôle			2.854.55			2.854.55
B113.710.006	Commune Boudry			8.918.45			8.918.45
B113.710.007	Commune Cortaillod			7.145.50			7.145.50
B113.710.008	Commune Montmollin			7.547.10			7.547.10
B113.710.009	Commune Rochefort (Montezillon)			4.338.55			4.338.55
Total	C/C Communes et Syndicat	51.429.03		495.654.05	484.298.54		62.784.54
B115	AUTRES DEBITEURS						
B115.710.000	Autres débiteurs	3.695.25		21.939.50	3.695.25		21.939.50
B115.800.000	SINISTRE						
Total	AUTRES DEBITEURS	3.695.25		21,939.50	3,695.25		21,939.50
B119	TVA PREALABLE						
B119.000.000	TVA préalable			13.871.20			13.871.20
B119.000.050	TVA préalable sur Invest.			519.165.85			519.165.85
B132.301.001	Caisse Cant. alloc. familiale			12.120.00	12.120.00		
Total	TVA PREALABLE			545,157.05	12,120.00		533,037.05
B141	INVESTISSEMENTS						
B141.710.000	Station : traitement de l'eau	40.979.40			4.600.00	60.000.00	36.379.40
B141.710.001	Station : traitement des boues					270.000.00	
B141.710.003	Extension STEP génie civil	2.107.567.85			106.937.60	51.960.00	2.000.630.25
B141.710.004	Extension STEP équip.électro-m	2.758.187.50		45.740.75	803.928.25	227.340.00	2.000.000.00
B141.710.005	Assainissement digesteur			59.050.80			59.050.80
B141.710.006	Valorisation lies, huiles, bou			161.621.17			161.621.17
B141.710.007	Assainissement procédé Actiflo			1.614.00			1.614.00
Total	INVESTISSEMENTS	4,906,734.75		268,026.72	915,465.85	609,300.00	4,259,295.62
TOTAL	PATRIMOINE FINANCIER	5,675,467.19		3,657,991.16	3,673,016.81	609,300.00	5,660,441.54

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2008		Mouvements 2009		Dont amorts.	Solde fin
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	2009	2009
B2	PASSIF						
B200	ENGAGEMENTS COURANTS						
B200.000.000	Créancier collect Commune -FOU			1.167.602.78	1.289.983.04		122.380.26-
B200.710.000	Créanciers divers		170.718.38	179.326.38	15.323.05		6.715.05-
B200.710.001	C/C STE <-> COL						
Total	ENGAGEMENTS COURANTS		170.718.38	1.346.929.16	1.305.306.09		129.095.31-
B209	TVA DUE						
B209.000.000	TVA due			11.213.15	44.387.05		33.173.90-
B213.710.000	Commune Colombier				28.525.63		28.525.63-
B213.710.001	Commune Auvernier				9.204.20		9.204.20-
B213.710.002	Commune Pesex		1.582.17	1.582.17	12.694.60		12.694.60-
B213.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche				20.274.40		20.274.40-
B213.710.004	Commune Bôle		2.323.18	2.323.18	13.757.00		13.757.00-
B213.710.006	Commune Boudry		9.271.66	9.271.66	48.137.10		48.137.10-
B213.710.007	Commune Cortaillod		2.154.50	2.154.50	26.162.10		26.162.10-
Total	TVA DUE		15.331.51	26.544.66	203.142.08		191.928.93-
B221	DETTES A MOYEN ET LONG TERME						
B221.940.014	SwissLife ZH 1997/2005 4.10%						
B221.940.015	Axa Winterthur 07/2017 3.58 %		1.800.000.00				1.800.000.00-
B221.940.016	PostFinance 2003/2013 3.63%		750.000.00	150.000.00			600.000.00-
B221.940.017	SUVA 2000/2008 4.625%						
B221.940.018	PRIVE 2005/2015 3.000%		2.000.000.00				2.000.000.00-
B221.940.019	CIC 2008 1 à 5 ans variable		900.000.00				900.000.00-
Total	DETTES A MOYEN ET LONG TERME		5.450.000.00	150.000.00			5.300.000.00-
B252	PASSIFS TRANSITOIRES						
B252.010.000	Salaires nets à payer			15.833.35	15.833.35		
B252.303.001	Caisse cantonale compensation			70.359.40	70.359.40		
B252.304.001	Caisse de Pension Etat			72.224.95	72.224.95		
B252.305.001	SUVA			20.917.50	20.917.50		
B252.305.003	CSS, ass. malad. coll.			2.214.25	2.214.25		
B280.900.000	Remplacement sinistre		39.417.30				39.417.30-
B290.900.000	BOUCLEMENT INFORMATIQUE						
Total	PASSIFS TRANSITOIRES		39,417.30	181,549.45	181,549.45		39,417.30-
TOTAL	PASSIF		5,675,467.19	1,705,023.27	1,689,997.62		5,660,441.54-

Comptes 2009

No compte	Libellé	----- Crédit voté -----		----- Comptes 2009 -----		Budget 2009	----- Situation à fin 2009 -----	
		Date	Montant	Dépenses	Recettes		Total dépenses	Total recettes
I0								
I015.501.011	Remplacement automate programmable API	16/10/2007	160,000.00	45,740.75			152,469.20	
I015.501.012	Assainissement digesteur et stockeur-gazomètre	17/03/2009	150,000.00	59,050.80			59,050.80	
I015.501.013	Valorisation lies, huiles, boues	18/08/2009	330,000.00	161,621.17			161,621.17	
I015.501.014	Assainissement procédé Actiflo	18/08/2009	195,500.00	1,614.00			1,614.00	
	TOTAL		835,500.00	268,026.72			374,755.17	
	Solde net							374,755.17

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

Recensement au 31.12.2009

Année		2005	2006	2007	2008	2009
<u>Communes membres</u>						
Commune de	Colombier	5'160	5'212	5'392	5'542	5'590
	Caserne	218	208	171	171	171
	Camping	189	169	135	135	135
Commune d'	Auvernier	1'546	1'539	1'553	1'568	1'590
Commune de	Peseux	1'863	1'976	1'973	1'981	2'008
Commune de	Corcelles-Corm.	4'118	4'242	4'405	4'550	4'580
Commune de	Bôle	1'812	1'779	1'765	1'773	1'767
Commune de	Cortailod	4'474	4'471	4'416	4'499	4'522
Commune de	Boudry	4'974	4'940	4'905	4'907	4'967
Hôpital de	Perreux	492	501	510	490	492
Commune de	Montmollin ^{2/12ème}					90
Commune de	Rochefort (Montezillon) ^{2/12ème}					52
<u>TOTAL</u>		24'846	25'037	25'225	25'616	25'964

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- Des installations de la Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- Des stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 5 personnes à plein temps
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'Etat.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 9'125 h de travail sur le site de la STEP.
- 334 h de travail sur les STAP (stations de pompage).
- 409 h de maladie - accident
- 1'122 h de vacances

Suite au départ d'un de nos collaborateurs, nous avons engagé Monsieur Bongard au mois de juillet pour compléter notre équipe. Par cet engagement nous serons quatre personnes pour assurer le service de piquet en 2010.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

- Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eau traitée sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eau traitée varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

Eaux usées:

La quantité totale d'eau usée traitée à la STEP est de **4'168'282 m³**, une moyenne de 11'420 m³/j, se répartissant en 4'042'471 m³ par la voie principale et 125'811 m³ par la voie pluviale.

Un débit supérieur à la capacité de traitement (très fortes pluies, déversements de l'excédent non traité au lac) représente 32 heures

Déchets de dégrillage et flottants:

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération représentent un total de 57.8 t, se répartissant en 42.54 t grille fine et 15.26 t grille grossière.

Glossaire

Fecl3	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matière en suspension
MS	Matière sèche
CCF	Couple chaleur force
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours

□ Evacuation des sables et graviers :

Les sables et graviers évacués représentent un volume de 8 m³, identique aux autres années

□ Prise en charge de la vidange des fosses privées :

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 551 m³ donc 64 m³ de la STEP de Montmollin

Jusqu'à présent nous avons constaté chaque année une diminution du nombre de m³ livré à la STEP ce qui n'est pas le cas cette année même en déduisant la commune de Montmollin.

□ Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :

Nous avons évacué 1'250 litres d'huile minérale.

Nous récoltons l'huile végétale usée, que nous introduisons en digestion afin d'augmenter notre production de bio gaz mais malheureusement nous en avons pas assez pour pouvoir faire fonctionner l'installation en continue.

La collecte des "déchets spéciaux des ménages", qui a lieu le premier samedi de chaque mois, représente 8'733 kg. Légère augmentation en comparaison à 2008

□ Consommation de réactifs :

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

1'100 kg de flocculant	0.26 g/m ³
220 t de solution de FeCl ₃	52.95 g/m ³
	(g/m ³ d'eau entrée step)

Flocculant utilisé pour le traitement des boues :

2'000 kg pour le pré-épaississement	69,29 g/m ³
3'575 kg pour la déshydratation	9.09 kg/tMS
	(g/m ³ de boues traitées considérées)

Nous avons travaillé pendant environ 5 mois sur un seul ouvrage de digestion ce qui peut expliquer l'augmentation de la consommation de flocculant pour le traitement des boues.

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait des installations de traitement d'eau **26'055 m³** de boues, dont **13'605 m³** proviennent de la décantation primaire et **12'450 m³** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

Depuis cette année la totalité de ces 26'055 m³ de boues sont pré-épaissies. On mesure **28'860 m³** de boues à l'alimentation du pré-épaississement, cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation car elle comprend des ajouts, tel que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **9'760 m³**

Les boues extraites de la digestion, environ **9'550 m³**, sont pressées (presse à bande), pour donner **1'501 t** de boues déshydratées à une moyenne de **26,0 %** de matière sèche (MS), soit **393 t de MS, évacuées en totalité au séchage de VADEC.**

Nous avons travaillé pendant 5 mois sur un seul ouvrage de digestion. Toutes ses valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

Remarques :

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour les STEP voisines :

- Rochefort : 92 m³, 5.53 t MS
- Montmollin : 248 m³, 20.09 t MS
- Dacsa : 10 m³, 1.28 t MS

Soit un total de 350 m³, comprenant 26.9 t de MS.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz et achat de gaz naturel

Les **9'760 m³** de boues introduites en digestion ont produit **271'044 m³ de biogaz**.

209'502 m³ ont été consommés par le CCF.

55'263 m³ ont été consommés par la chaudière.

6'279 m³ ont été brûlés par la torchère.

Nous avons également consommé 7'267 m³ de gaz naturel pour le chauffage des boues lors de l'arrêt de la digestion.

Nous avons dû torcher 2'000 m³ de gaz qui n'était pas de bonne qualité lors de la remise en route du digesteur. Le solde est un excédent de gaz lors de nos essais de co-digestion.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 878'176 kWh électrique, soit une consommation spécifique 0,211 kWh/m³ d'eau traitée.

Production du CCF2 à partir du biogaz et gaz naturel	376'795 kWh
Achat Groupe e	501'381 kWh

Le CCF2 a fonctionné 6'039 h, au biogaz à une puissance moyenne de 59,1 kW

Le CCF2 a fonctionné 315 h au gaz naturel

La chaudière a fonctionné pendant 2'185 h et la torchère 161 h

Remarques :

- La diminution de kWh produits ainsi que l'augmentation du temps de fonctionnement de la chaudière provient du fait que nous avons eu l'arrêt de la digestion. En travaillant uniquement sur un ouvrage, la production de biogaz n'était pas constante et surtout insuffisante pour pouvoir faire fonctionner notre moteur.
- La consommation de kWh/m³ est plus ou moins stable.

Refoulement d'électricité :

Nous avons vendu 2'860 kWh au Groupe e pour la somme de Fr. 403.10 (périodes durant lesquelles notre production est supérieure à notre consommation).

La production de Biogaz est très difficile à gérer. Nous avons refoulé ces kWh durant la nuit car notre demande en électricité est moins conséquente.

Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Electricité (Fr.)	Consommation (KWh)
2001	68'974	141'687	1'244'840
2002	48'967	136'894	1'251'525
2003	38'632	111'736	1'079'551
2004	29'837	111'412	981'385 (inondation)
2005	6'399	144'991	1'138'968
2006	43	101'551	1'059'194
2007	< 10	84'750	907'080 (arrêt du compost)
2008	3'595.05	88'936.95	889'928
2009	Env. 6'600.-	85'715.85	878'176

II 8 Etat de la station

Comme espéré en fin d'année 2008, l'apport de bactéries porte ses fruits malgré quelques soucis en période très sèche avec des températures d'eau élevées. Nous arrivons à tenir les normes en sortie Biostyr et faire fonctionner le procédé Actiflo au strict minimum. Le prix des bactéries a également des conséquences sur nos coûts mais nous pensons qu'il est plus judicieux d'utiliser du naturel plutôt que de la chimie.

L'assainissement du digesteur et de l'Esto ne se déroule pas comme prévu. Nous voulions assainir les deux ouvrages l'un après l'autre mais malheureusement quelques entraves sont apparues. Malgré un effort poussé pour l'élaboration des devis de rénovation nous n'avons pas pu prédire quelques embrouilles. Comme dans chaque rénovation il y a des surprises, remontées d'eau depuis le sol, fissures conséquentes à divers endroits et chute de plaques de calcaire du dessous de la cloche. Tous ces points nous ont fait perdre un temps considérable ce qui nous a amené à remettre en fonction le digesteur et à repousser l'assainissement de l'Esto au mois de mai 2010.

Ce report aura des conséquences sur les comptes 2010 surtout sur le poste gaz naturel.

Nos tests avec les huiles et lies sont plus que concluants. Nous sommes toujours à la recherche de matières premières afin de pouvoir faire fonctionner les installations à leur plein rendement.

Depuis le mois de novembre les eaux usées de Montmollin et Rochefort-Montézillon sont acheminées à notre STEP. Il est encore trop tôt pour savoir qu'elle est l'influence de ces deux communes sur la quantité réelle de déchets ainsi que de boues qui arrivent à la STEP. Pour l'instant nous n'avons pas remarqué de grands changements.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

La surveillance de la qualité des eaux est réalisée de la même manière que les années précédentes.

Les méthodes de calcul sont identiques à celles des 3 dernières années, les résultats sont donc désormais comparables (DCO, MES, P_{tot}).

(Les calculs des moyennes annuelles sont basés sur le calcul des charges quotidiennes, pour les jours sans analyses, nous considérons la valeur moyenne mensuelle d'analyse).

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Pour cette année, nous avons dû passer par l'Actiflo pour environ le cinquième du débit total.

Nous avons légèrement augmenté nos valeurs de rejet par rapport à l'année passée mais nous restons parfaitement dans les normes ce qui veut dire en conclusion que les installations satisfont aux exigences en vigueur.

Analyses et charges en DCO (demande chimique en oxygène):

Entrée de la STEP (sans les retours) :	moyenne = 346 mg/l
Sortie STEP (rejet au lac):	moyenne = 31 mg/l
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)	

1'210 t de DCO ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 90,6 %.

125 t de DCO ont été rejetées au lac.

Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot}):

Entrée de la STEP (sans les retours) :	moyenne = 5,11 mg/l
Sortie STEP (rejet au lac):	moyenne = 0,48 mg/l
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)	

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

17,73 t de P_{tot} ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 89,91 %.

1,99 t de P a été rejetée au lac.

Analyses et charges en Matières en suspension (MES):

En entrée STEP cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac):	moyenne = 8,45 mg/l
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)	

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

34,77 t de MES ont été rejetées au lac

Remarques:

- Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 m³), effectuées 5 jours par semaine (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station (entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie Biostyr, sortie Actiflo au besoin).

□ Analyses du SCPE :

Le service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE) prélève périodiquement des échantillons d'eau pour contrôle analytique. Nous joignons à ce rapport 2 copies des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces deux analyses entre deux types de temps.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs Excel.

Peseux, le 3 septembre 2009

Comité directeur de la STEP

Allée du Port 4

2013 Colombier

Bulletin d'analyse d'eau prélevée à la STEP de Colombier

Date du prélèvement : **27.08.2009**

Charges exprimées en équivalents-habitants :

Météo : beau

Entrée :

Sortie :

Durée : 24h

DBO5 : 14'312

118

Débit : 7688 m3/j

DCO : 22'473

1'774

Débit biologie : m3/j

Ptot : 18'975

454

Déphosphatation : 374 ml/min

	Entrée	Sortie	Norme	Rendement
N° d'enregistrement	2727	2718		
pH	7.8	7.6	6,5 - 9,0	
Conduct. [μ S/cm]	1042	897		
MES [mg/l]		9	10	
DBO5 [mgO2/l]	121	1	10	99%
DCO [mgO2/l]	380	30		92%
DOC [mgC/l]	29	8		
o-PO4 [mgP/l]	2.65	0.07		
Ptot [mgP/l]	5.43	0.13	0.8	98%
N-NH4 [mgN/l]	24.30	2.13		
N-NO2 [mgN/l]	0.00	0.09		
N-NO3 [mgN/l]	0.66	15.79		
Chlorures [mg/l]	94	138		

Service de la protection de l'environnement


J.-D. Rosselet

responsable de l'évacuation
et du traitement des eaux

Copie : Monsieur Denis Fahrni, Chef d'exploitation STEP

Peseux, le 12 novembre 2009

Comité directeur de la STEP

Allée du Port 4

2013 Colombier

Bulletin d'analyse d'eau prélevée à la STEP de ColombierDate du prélèvement : **04.11.2009**

Charges exprimées en équivalents-habitants :

Météo : pluie

Entrée : Sortie :

Durée : 24h

DBO5 : 17'229 638

Débit : 20739 m3/j

DCO : 22'175 1'755

Débit biologique : m3/j

Ptot : 19'985 1'508

Déphosphatation : 574 ml/min

	Entrée	Sortie	Norme	Rendement
N° d'enregistrement	3519	3509		
pH	7.4	7.4	6,5 - 9,0	
Conduct. [μ S/cm]	525	741		
MES [mg/l]		4	10	
DBO5 [mgO2/l]	54	2	10	96%
DCO [mgO2/l]	139	11		92%
DOC [mgC/l]	13	5		
o-PO4 [mgP/l]	1.01	0.05		
Ptot [mgP/l]	2.12	0.16	0.8	92%
N-NH4 [mgN/l]	7.35	1.73		
N-NO2 [mgN/l]	0.12	0.08		
N-NO3 [mgN/l]	0.58	7.57		
Chlorures [mg/l]	59	115		

Service de la protection de l'environnement


J.-D. Rosseletresponsable de l'évacuation
et du traitement des eaux

Copie : Monsieur Denis Fahrni, Chef d'exploitation STEP

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
step.colombier@bluewin.ch

Finances / secrétariat : Clovis Fahrni, Commune de Colombier 032 886 49 41
clovis.fahrni@ne.ch

COMITÉ : (1 membre par commune)

Président : **M. Patrick Bourquin**
Avenue de Beauregard 52, 2036 Cormondrèche
Tél. privé 032 731 35 52 / prof. - / mobile 079 402 46 19
Email : patrick.bourquin@rpn.ch

Vice-Pdt : **M. Denis Keller**
Ch. des Isles 26, 2015 Areuse
Tél. privé / mobile 079 293 39 68
Email : denis.keller@2017boudry.ch

Secrétaire: **M. Philippe Beurret**
Rue des Longschamps 7, 2014 Bôle
Tél. privé 032 842 47 92 / prof. 078 602 47 92 /mobile 078 602 47 92
Email : philippe.beurret@sunrise.ch

Membres : **M. Angel Casillas**
c/o Administration communale, Courtils 28, 2016 Cortailod
Tél. privé - / prof. 032 724 31 08 / mobile -
Email : angel.casillas@patrigests.ch

M. Jean Erard
Chemin de Planeyse 24, 2013 Colombier
Tél. privé 032 841 32 62 / prof. 032 731 71 81 / mobile 079 213 35 81
Email prof. : jean.erard@mauler-ing.ch / Email priv. : j.f.erard@net2000.ch

M. Nicolas Flückiger
Vy des Nats 15, 2037 Montmollin
Tél. privé 032 730 63 13 / prof. 032 731 77 00 / mobile 079 601 45 26
Email : nfluckiger@net2000.ch

M. Louis Godet
Route de la Gare 44, 2012 Auvernier
Tél. privé 032 731 69 66 / prof. - / mobile 079 443 50 29
Email : louis.godet@net2000.ch

M. Michel Rossi
Château 11A, 2034 Peseux
Tél. privé 032 731 33 79 / prof. - / mobile 079 206 68 33
Email : michel.rossi@ne.ch

M. Claude-Alain Roth
le Burkli 27, 2019 Chambrelieu (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 11 18 / prof. - / mobile 079 359 36 63
Email : clalroth@bluewin.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune)**Commission financière**

Président :	M. Raoul Lembwadio Fbg Ph.-Suchard 30, 2017 <u>Boudry</u>	
Vice-président :	M. Roberto Ronchi Chemin des Ruaux 10, 2013 <u>Colombier</u>	
Secrétaire :	M. Silvio Da Pare Email : silvio.dapare@bluewin.ch Avenue Soguel 10a, 2035 <u>Corcelles</u>	
Membres :	M. Dieter Amstutz Chemin des Pinots 1, 2012 <u>Auvernier</u>	
	M. André Lavanchy Route de la Gare 26, 2012 <u>Auvernier</u>	
	M. Claude Rossier Route des Clos 158, 2012 <u>Auvernier</u>	membre
	M. Philippe Donner Rue de la Croix 11b, 2014 <u>Bôle</u>	
	Mme Valérie Schindler Rue du Puits 8, 2014 <u>Bôle</u>	
	M. Bastien Droz Rue des Croix 17A, 2014 <u>Bôle</u>	membre
	M. Daniel Conne Rue O.-Huguenin 37, 2017 <u>Boudry</u>	
	M. Cédric Monnet Chemin du Theyeret 14, 2017 <u>Boudry</u>	membre
	M. Fred-Eric Moulin Rue de la Traversière 15, 2013 <u>Colombier</u>	rapporteur
	Mme Makiala Kisanga Rue de la Poste 4, 2013 <u>Colombier</u>	
	M. Jean Marc Nydegger Cudeau-du-Haut 17, 2035 <u>Corcelles</u>	président
	M. Raphaël Comte Chemin des Virettes 8, 2035 <u>Corcelles</u>	
	Mme Laurence Perrin c/o Administration communale, 2016 <u>Cortailod</u>	
	M. Urs Hübscher Derrière-le-Moulin 4, 2016 <u>Cortailod</u>	membre
	M. Jean-Daniel Ribaux Courtils 11, 2016 <u>Cortailod</u>	
	Mme Marylène Bornand Tires 4b, 2034 <u>Peseux</u>	membre
	Mme Renate Neuenschwander chemin de la Chênaie 30d, 2034 <u>Peseux</u>	
	M. Pierre-Henri Barrelet Rugin 1a, 2034 <u>Peseux</u>	

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune)

Commission financière

M. Bernard Matthey

membre

la Grande-Fin 1, 2037 Montezillon (Cmne de Rochefort)

M. Gabriel Di Giusto

l'Erable 4, 2019 Rochefort

M. Edgar Stutz

Champs-Carrés 8, 2019 Chambrelieu (Cmne de Rochefort)

M. Daniel Etter

Impasse des Cerisiers 3, 2037 Montmollin

M. Jean-Jacques Maridor

La Prise, 2037 Montmollin

M. Christian Gauchat

membre

Les Grands Champs 18, 2037 Montmollin